



cdg 62

Commission consultative paritaire

Saisine à l'initiative de l'agent

Références juridiques :

- Loi n° 2012-347 du 12.03.2012 – art. 133
- Décret n° 2016-151 du 11.02.2016 – art. 3 et 5
- Article L. 1222-9 du code du travail – art. 11
- Décret n° 2016-1858 du 23.12.2016 – art. 20

Télétravail

Refus de demande initiale

Refus de demande de renouvellement

Interruption du télétravail à l'initiative de la collectivité ou de l'établissement public

Agent contractuel

Nom et prénom : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse mail : _____

Catégorie hiérarchique : A B C Cadre d'emplois : _____

Fonction : _____ Service : _____

Collectivité / établissement public

Nom : _____

Contrat

Date de début du contrat : _____ Durée du contrat : _____

Date du renouvellement de contrat (éventuellement) : _____

Durée hebdomadaire : _____ par semaine

En cas de refus de renouvellement ou d'interruption du télétravail

Date de début d'exercice en télétravail : _____

Durée de la période d'adaptation : _____ Lieu du télétravail : _____

Nombre de jours télétravaillés par semaine ou mois : _____

Télétravail

Vos activités éligibles au télétravail correspondant à celles de la délibération :

Observations de l'agent :

Fait à _____ le _____ Signature de l'agent

Pièces à joindre :

- Contrat en cours
- Fiche de poste
- Délibération de mise en place du télétravail
- Demande initiale ou de renouvellement de télétravail de l'agent à l'autorité territoriale
- Courrier de convocation de l'agent à l'entretien préalable
- Arrêté d'autorisation d'exercer en télétravail (dans le cas de refus du renouvellement ou de l'interruption)